MRC D'ARGENTEUIL
Authentique. Avec vous.

430, rue Grace
Lachute (Québec)
J8H 1M6
T. 450 562-2474
F. 450 562-1911
mrc@argenteuil.qc.ca
argenteuil.qc.ca

PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité régionale de comté d'Argenteuil

Aux contribuables des municipalités dont le territoire fait partie de la MRC d'Argenteuil

AVIS PUBLIC

**Est par les présentes donné par le soussigné,
Éric Pelletier, directeur général et greffier-trésorier
de la susdite municipalité régionale de comté,**

QUE le règlement suivant a été adopté par le conseil de la MRC lors de la séance ordinaire tenue le 26 novembre 2025 :

- ✓ Règlement numéro 44-26-25 concernant la répartition des dépenses quotes-parts afférentes à l'exercice financier 2026 de la MRC d'Argenteuil, pour les municipalités locales de la MRC

Ce règlement peut être consulté pendant les heures d'ouvertures régulières, au bureau de la MRC d'Argenteuil, situé au 430, rue Grace, Lachute ainsi que sur le site Internet de la MRC d'Argenteuil au www.argenteuil.qc.ca.

Donné à Lachute, ce 3e jour du mois de décembre deux mille vingt-cinq (2025).

Éric Pelletier, directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné(e), Paula, Knudsen de la municipalité de Saint-André d'Argenteuil certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 5 décembre 2025, entre 8h00 et 13h00.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 5e jour de décembre 2025.

(signature)